

## Procédures en matière de durabilité de la stratégie hypothécaire

**Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> août 2019**

### Présentation

Le Fonds hypothécaire Greystone TD (le « Fonds ») cherche à intégrer les meilleures pratiques qui soient en matière de développement durable dans tous les processus de placement et de gestion de portefeuille. Nous croyons que notre stratégie en matière de durabilité s'harmonise parfaitement avec notre culture, qui met l'accent sur la gestion des risques, les processus rigoureux, les rendements durables et la création de solutions qui conviennent tant aux clients qu'aux emprunteurs qui sont nos partenaires.

L'objectif de nos procédures en matière de durabilité est d'expliquer la façon dont le Fonds intègre la durabilité dans nos processus de placement et d'énoncer nos engagements.

La durabilité englobe la manière dont nous tenons compte des répercussions et de la performance environnementales et sociales dans notre prise de décisions ainsi que la façon dont nous gouvernons et nous gérons notre propre équipe pour respecter nos engagements.

### Nos engagements

Le Fonds a pris l'engagement d'encourager à réduire au minimum l'impact environnemental de nos placements hypothécaires en prenant les initiatives suivantes :

- Intégrer des facteurs de durabilité au montage de prêts, à la souscription d'actifs et à la diligence raisonnable à l'égard des emprunteurs
- Tenir compte des cotes énergétiques et de la certification des immeubles au moment d'évaluer les propriétés sous-jacentes
- Repérer et surveiller les facteurs de risque liés à la durabilité des propriétés sous-jacentes en entretenant un dialogue avec les emprunteurs pour toute la durée des prêts

En s'engageant à prendre les initiatives ci-dessus, le Fonds encourage les emprunteurs à faire ce qui suit :

- Améliorer l'efficacité opérationnelle des propriétés sous-jacentes en prenant les mesures suivantes :
  - Réduire la consommation d'énergie
  - Réduire les émissions de gaz à effet de serre
  - Réduire la consommation d'eau
  - Réduire au minimum la production de déchets et optimiser le réacheminement des déchets
- Atteindre, dans la mesure du possible, les normes de certification d'une tierce partie en matière de pratiques durables
- Augmenter l'utilisation des matériaux, de l'équipement et des fournisseurs choisis en fonction de facteurs environnementaux et sociaux
- Augmenter la production d'énergie renouvelable et l'approvisionnement en énergie renouvelable
- Gérer les risques liés au climat, y compris les facteurs climatiques physiques, les changements réglementaires et les demandes du marché

Le Fonds vise à améliorer la santé et le bien-être des locataires, des résidents, des fournisseurs et des collectivités dans lesquels nous investissons en encourageant les emprunteurs à faire ce qui suit :

- Veiller à ce que les propriétés respectent ou surpassent tous les règlements en matière de santé et de sécurité ainsi que de violence et de harcèlement au travail
- Améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des propriétés
- Exiger que les responsables de la gestion immobilière et leurs fournisseurs appliquent des principes de passation de contrats durables et responsables
- Favoriser l'engagement et le soutien des collectivités

Afin d'encourager l'amélioration soutenue des pratiques gagnantes en matière de durabilité et d'appuyer nos valeurs d'intégrité et de responsabilisation, le Fonds s'engage à prendre les mesures suivantes :

- Promouvoir et expliquer nos procédures relatives à la durabilité à toutes les parties prenantes pertinentes
- Intégrer les facteurs liés à la durabilité dans nos processus et politiques de placement rigoureux afin qu'ils soient compris et pris en compte par l'ensemble de l'équipe
- Collaborer avec des emprunteurs pour mesurer, cibler et surveiller le rendement de notre intégration des facteurs liés à la durabilité et l'empreinte environnementale de notre portefeuille
- Rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de nos engagements visant à instaurer une plus grande transparence
- Encourager les employés et les emprunteurs qui sont des partenaires de Gestion de Placements TD à acquérir des compétences en matière de durabilité et à partager les leçons apprises
- Participer à des groupes et à des activités du secteur liés à la durabilité

## Responsabilités

Ces procédures s'appliquent à tous les membres de l'équipe responsable des placements hypothécaires de Gestion de Placements TD, aux emprunteurs qui sont des partenaires de Gestion de Placements TD et aux fournisseurs de services externes connexes.

Le directeur général, Placements hypothécaires est responsable de la mise en œuvre et du respect de ces procédures. Le représentant en durabilité de l'équipe responsable des placements hypothécaires fait rapport tous les ans au comité ESG de Gestion de Placements TD sur les progrès réalisés.

Ces procédures sont revues tous les ans.



Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de Placements TD Inc. à des fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. <sup>MD</sup> Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.